blamed for bringing down that imperfect information, and neglecting wholly to act upon the request of the House some weeks ago to bring down the entire correspondence.

Hon. Sir George-É. Cartier-We have it.

Hon. Mr. Holton—Then why this pretence of bringing down this information to the utter neglect of the motion?

Hon. Sir George-É. Cartier said Government were anxious to place the message at once before the House, and did not wish to wait for the preparation of the other correspondence before doing so.

The subject then dropped.

## ILLNESS OF SIR JOHN A. MACDONALD

In reply to Mr. Mackenzie,

Hon. Sir George-É. Cartier said the reason why the Government had not gone on with the Manitoba Bill was the sudden illness of the Minister of Justice, who had been seized, he regretted to say, with spasms as he was preparing to come down to the House. If he (Sir George-É. Cartier) had taken the floor to make that regretful announcement, he would have been obliged to ask the House to postpone taking up the Bill until his colleague should be in his seat. They were desirous that the measure, which was one in which the Minister of Justice took great interest, should be held over, for Sir John A. Macdonald would like to be in his seat while the measure was going through the most difficult ordeal through which a Bill could pass in Parliament. There was no likelihood that the hon. member could attend in his place that evening, but if hon. gentlemen opposite insisted on taking up the measure at 7:30 the Government were ready.

Mr. Mackenzie could only express his regret at the illness of the Premier, and say that so far as he was personally concerned, he would not insist on taking up the measure during the absence of the Minister of Justice.

Hon. Sir George-É. Cartier expressed his thanks on behalf of the members of the Government and their friends for the sympathy and assistance of his hon. friend opposite.

The House rose for recess.

After recess,

collègue de l'Opposition et il est blâmable de leur part d'apporter un renseignement aussi erronné et de se désintéresser complètement de la requête faite par la Chambre quelques semaines auparavant, c'est-à-dire celle de présenter tous les documents.

L'honorable sir George-É. Cartier—Nous les avons

L'honorable M. Holton—Alors, pourquoi tant insister sur ces renseignements et négliger la requête.

L'honorable sir George-É. Cartier déclare que le Gouvernement est impatient de saisir la Chambre de ce Message et qu'il ne désire pas attendre, avant de le faire, que les autres documents soient rédigés.

On laisse alors tomber la question.

## MALADIE DE SIR JOHN A. MACDONALD

En réponse à M. Mackenzie,

L'honorable sir George-É. Cartier n'a pas poursuivi l'étude du projet de loi concernant le Manitoba à cause du soudain malaise du ministre de la Justice qui, a-t-il le regret de dire, a été secoué de spasmes au moment où il s'apprêtait à se rendre à la Chambre. S'il (sir George-É. Cartier) a pris la parole pour annoncer cette regrettable nouvelle, il sera obligé de demander à la Chambre de remettre la discussion du projet de loi jusqu'à ce que son collègue soit de retour à la Chambre. Le Gouvernement aimerait que la discussion du projet de loi, auquel le ministre de la Justice s'est beaucoup interessé, soit différée parce que celui-ci aimerait être présent au moment où le Bill subira la plus difficile épreuve que puisse subir un projet de loi au Parlement. L'honorable sir John A. Macdonald ne pourra vraisemblablement pas être présent ce soir; cependant, si les honorables députés de l'Opposition désirent aborder le projet de loi dès 7 h 30, le Gouvernement est prêt à le faire.

M. Mackenzie apprend avec regret la maladie du premier ministre et déclare que, pour sa part, il attendra le retour du ministre de la Justice pour discuter le projet de loi.

L'honorable sir George-É. Cartier exprime ses remerciements au nom des membres du Gouvernement et de leurs amis, pour la sympathie et le concours de son honorable collègue de l'Opposition.

La séance est ensuite suspendue.

A la reprise de la séance,